

Cyber-assurance Guide d'appétits

Canada | Cyber-assurance



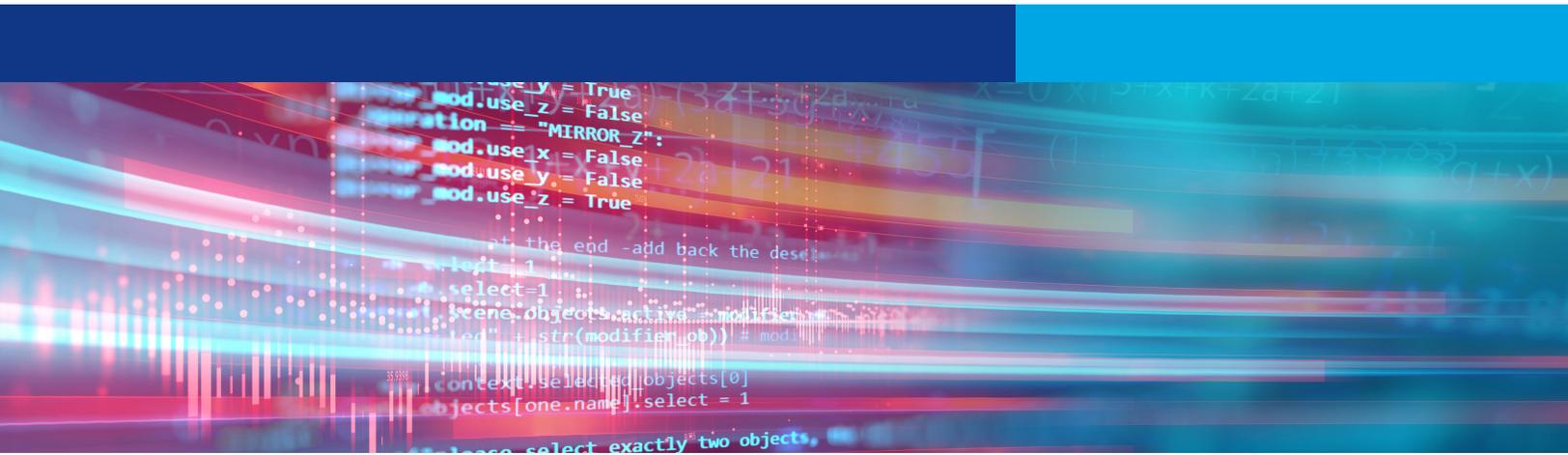
Offre

- Appétits étendus dans toutes les industries, y compris mais sans se limiter à : la vente au détail, les soins de santé, l'enseignement supérieur, les institutions financières, les fabricants, la technologie, les compagnies d'énergie ; et toutes les entités juridiques : publiques, privées, à but non lucratif et, partenariats
- Toutes les zones géographiques : politique mondiale soutenue par l'expertise du marché local d'AIG qui s'étend sur un réseau de plus de 215 pays et juridictions
- Revenu minimum de 25 M \$
- Des limites disponibles allant jusqu'à 10 M\$

Faits saillants



- Une garantie généralement accessible contre les pertes financières dues :
 - à une violation de la sécurité ou des données
 - aux frais de gestion de crise
 - aux coûts de restauration, de reconstitution ou de nouvelle collecte des données électroniques
 - à une interruption du réseau, y compris à une interruption contingente réseau
 - à une cyber extorsion/extorsion liée à la confidentialité
 - à la responsabilité des médias numériques
- Une couverture supplémentaire peut être achetée contre les sinistres tangibles (physiques) causés par un cyberévènement, y compris les pertes d'exploitation, les dommages aux biens de l'assuré, les dommages corporels et matériels aux tiers et la couverture des risques produits et après travaux.
- Le profil de menace, l'incidence sur l'entreprise et les contrôles de cybersécurité sont évalués pour établir les modalités et conditions offertes en fonction des risques individuels



Les facteurs de différenciation d'AIG



Sinistres

- Une équipe spécialisée et expérimentée en gestion des sinistres qui gère plusieurs nouvelles réclamations liées au cyberspace chaque jour ouvrable en Amérique du Nord
- Les équipes de souscription et de gestion des réclamations travaillent ensemble pour assurer la meilleure expérience possible à nos clients.
- Une présence locale soutenue par des ressources mondiales permettant aux experts en sinistres de gérer les réclamations partout dans le monde

Une analyse de la cyber-maturité

- Des analyses sur mesure disponibles sur le profil de risque, l'efficacité des contrôles et une analyse comparative par rapport aux pairs (après avoir complété la proposition de cyber-assurance d'AIG) qui aideront les clients à mieux comprendre leur cyber-maturité et leur couverture ; des rapports de base sont également disponibles pour les proposant, même s'ils ne souscrivent pas l'assurance auprès d'AIG.

Des conseils en gestion des cyber-risques

- Les services et les outils gratuits* de prévention des sinistres d'une valeur pouvant atteindre jusqu'à 25 000 \$ PDSF (en fonction des services qu'un client choisit d'utiliser et de la taille de son organisation), dont l'apprentissage en ligne pour les employés, le blocage d'IP de la liste noire, etc.

*Les clients qui ont souscrit la garantie CyberEdge et versent plus de 5 000 \$ de prime sont admissibles aux services susmentionnés. AIG peut modifier (par ajout, suppression ou remplacement un outil ou un service) ou interrompre les services à tout moment. AIG peut collaborer avec des fournisseurs tiers pour fournir tout ou partie des services. Dans certains cas, AIG peut avoir un barème de référence en place, ou détenir des parts de propriété, avec certains fournisseurs.

Contact :



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans environ 70 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig. Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.